



LE TUTORAT— ÉTUDIANT À L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

—
JUIN 2023



CENTRE
D'ENSEIGNEMENT MULTIMEDIA
UNIVERSITAIRE



RÉUSSITES
PLURIELLES



ANR-18-NCUN-0021

anr®
agence nationale
de la recherche



Ce guide du tutorat a été conçu par une équipe composée de membres des trois universités normandes dans le cadre du projet NCU « Réussites plurielles ».

Si les textes sont majoritairement communs à l'ensemble des établissements, une version du guide spécifique à chaque université est diffusée.

Dans un souci de clarté du document, nous avons fait le choix de ne pas employer l'écriture inclusive dans ce document.



SOMMAIRE

ÉDITO	4
FICHE 1. Vous êtes enseignant à l'université ou référent tutorat au sein d'une composante/d'un département	5
FICHE 2. Quelques exemples de dispositifs de tutorat à l'université de Caen Normandie et dans les autres universités normandes	6
Un tutorat hybride (UCN - L1 Sciences pour la santé et portail Biologie Sciences Terre)	6
Le tutorat à l'UFR Langues Vivantes Étrangères (UCN - LVE)	7
Un dispositif de remédiation en statistiques (UCN - L2 Psychologie)	7
Un dispositif d'aide à la réussite en L1 (ULHN - LSH)	7
Des ateliers de tutorat transversaux (ULHN)	8
Un dispositif de tutorat-étudiant à l'autoformation des compétences rédactionnelles en français (URN)	8
Un tutorat étudiant pensé au niveau de la composante en Lettres et sciences humaines (URN)	8
FICHE 3. Le recrutement des tuteurs	9
FICHE 4. Promouvoir le tutorat auprès des étudiants pouvant en bénéficier	10
FICHE 5. Vous êtes étudiant tuteur	11
FICHE 6. Vous êtes tuteur à l'université	12
Contacts utiles pour les tuteurs à l'université	14
FICHE 7. La formation des tuteurs	15
Le module « Sensibilisation à l'inclusion »	15
L'open Badge « Agir en tuteur à l'université »	16
FICHE 8. Vous êtes personnel administratif	18
ANNEXE : Proposition de fiche de poste type	19



ÉDITO

Le projet Nouveaux Coursus à l'Université « Réussites plurielles » a pour objectif de permettre et de reconnaître toutes les formes de réussites des publics étudiants en licence.

Le tutorat est une des réponses apportées aux étudiants pour permettre une individualisation des parcours, en s'adaptant aux besoins des tutorés. Le tutorat entre pairs est au cœur du projet « Réussites plurielles ». Cet axe vise à faire des emplois-étudiants tuteurs un facteur de réussite étudiante. L'objectif est de permettre aux étudiants de bénéficier du dispositif de tutorat le plus adapté possible à leurs besoins en proposant diverses formes de tutorat. Ce dernier peut alors être méthodologique, disciplinaire ou encore de remédiation. Il peut également se dérouler en présentiel, à distance ou encore de manière hybride (alternant des temps présentiels et distanciels).

Un autre objectif du projet est de favoriser la montée en compétences des tuteurs à travers des temps de formation et de retour sur leurs pratiques. La reconnaissance et la valorisation des compétences pédagogiques, relationnelles et organisationnelles qu'ils acquièrent sont mises en place à travers l'élaboration d'un référentiel de compétences et un Open Badge normands.

Dans le cadre de ce projet « Réussites plurielles », un groupe de travail composé de membres des trois universités normandes travaille à l'amélioration des pratiques tutorales et de la formation dispensée aux tuteurs. Dans ce guide, une partie des actions est commune aux établissements et d'autres sont propres à l'université de Caen Normandie.

Ce guide, à l'usage de l'ensemble des acteurs des dispositifs de tutorat, se veut à la fois un document d'information ainsi qu'un guide de bonnes pratiques. Il a vocation à évoluer avec les dispositifs de tutorat mis en place au sein de l'université. Vos retours sont les bienvenus afin d'en faire un guide produit pour et avec l'ensemble des acteurs de l'université. De plus, les actions menées autour du tutorat dans les trois universités normandes sont adossées à des travaux de recherche menés par une doctorante (CIRNEF) financée par le projet « Réussites plurielles ». Dans une perspective d'amélioration continue, certains éléments décrits dans ce guide comme la formation des tuteurs et l'Open Badge sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année universitaire afin d'intégrer les préconisations émises.

Enfin, ce document a été produit par le projet « Réussites plurielles » et concerne essentiellement les dispositifs de tutorat en licence générale mais les préconisations et informations sont également valables pour l'ensemble des formations mettant en place le tutorat. Des dispositifs de tutorat peuvent également être mis en place dans les autres formations (masters, DU, BUT, licences professionnelles) grâce au projet « Résiliences plurielles » porté par l'université de Caen Normandie.

L'équipe du projet « Réussites plurielles »



FICHE 1

VOUS ÊTES ENSEIGNANT À L'UNIVERSITÉ OU RÉFÉRENT TUTORAT AU SEIN D'UNE COMPOSANTE/D'UN DÉPARTEMENT

Votre composante/département accueille des étudiants-tuteurs, sous contrat de travail et formés par l'université [[voir la fiche « La formation des tuteurs »](#)], pour donner plus de chances de réussite aux étudiants.

Le tuteur ne se substitue pas aux enseignants mais vient apporter **un accompagnement personnalisé** en complément des enseignements, un soutien ciblé sur les besoins rencontrés par l'étudiant tutoré. Il se fonde sur son expérience d'étudiant ayant suivi et assimilé les mêmes enseignements et la méthodologie universitaire en ayant progressé dans le cursus.

Les tuteurs interviennent principalement pour accompagner les étudiants tutorés à **s'approprier les notions abordées dans les cours** (CM et TD) ou les prérequis (**remédiation**), à organiser leur travail (**méthodologie**) et à maintenir leur engagement dans leur parcours d'études (**motivation**).

- Au début de l'année universitaire, vous pouvez être amené à **présenter les dispositifs** de tutorat existants auprès des étudiants pouvant en bénéficier mais aussi **auprès des futurs tuteurs** afin de les encourager à candidater.
- Vous pouvez **diffuser ce guide du tutorat-étudiant** et plus particulièrement les fiches qui les concernent aux tuteurs.
- **Vous pouvez être contacté par un tuteur** (très possiblement l'un de vos anciens étudiants) pour obtenir une aide et/ou conseil dans le cadre de son travail qui est en lien avec vos enseignements (CM ou TD) : **merci de lui réserver le meilleur accueil afin qu'il puisse à son tour aider les tutorés qu'il suit**. Le tuteur est un étudiant de confiance recruté et encadré par un enseignant ou l'équipe pédagogique. Il fait partie de celle-ci.

- Tout au long de l'année universitaire, lors de vos échanges avec des étudiants exprimant des besoins ou lorsque vous repérez des difficultés, n'hésitez pas à les **orienter vers les dispositifs de tutorat** mis en place dans votre composante/département [[voir fiche « Promouvoir le tutorat »](#)].

Vous pouvez prendre contact :

- **avec votre collègue, responsable du tutorat** au niveau de votre département qui coordonne le lien avec les tuteurs (recrutement, suivi, aide à la prise de contact avec les tutorés);
- avec **le responsable administratif** de votre composante (suivi des tuteurs sur le plan administratif et logistique);
- avec **l'ingénieur pédagogique** référent du CEMU pour votre UFR : pour définir la modalité de tutorat la plus adaptée au dispositif que vous souhaitez mettre en place ou évaluer le volume horaire, organiser une séance de formation aux outils (Ecampus, Mahara), demander la création d'un espace de cours Ecampus dédié au tutorat, etc.;
- avec **Éric SAILLOT** (Maître de conférences en sciences de l'éducation) qui pilote l'accompagnement et la formation des tuteurs pour l'université de Caen Normandie.



FICHE 2

QUELQUES EXEMPLES DE DISPOSITIFS DE TUTORAT À L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE ET DANS LES AUTRES UNIVERSITÉS NORMANDES

Il est important de choisir le ou les types de tutorat **en fonction des besoins des étudiants**. Ils peuvent prendre des formes multiples, voici quelques exemples de modalités :

- des permanences;
- des séances thématiques en lien avec les cours proposés ou sur de la méthodologie;
- du tutorat en séances individuelles ou en petits groupes : les tuteurs suivent les étudiants sur tout le semestre;
- ou d'autres types de modalités : jeux sérieux, visites, etc.

Plusieurs dispositifs sont mis en place dans les universités normandes, en voici quelques exemples.

UN TUTORAT HYBRIDE (UCN - L1 SCIENCES POUR LA SANTÉ ET PORTAIL BIOLOGIE SCIENCES TERRE)

Ce dispositif de tutorat est hybride dans le sens où il se déroule en **présentiel** pour les **étudiants acceptés à l'université en « OUI SI »** et pour lesquels il est obligatoire, mais est également **ouvert, à distance via** Ecampus, **à l'ensemble des étudiants de L1** souhaitant en bénéficier. L'objectif de l'hybridation est bien de pouvoir proposer le tutorat à un plus grand nombre d'étudiants volontaires, ce qui ne serait pas possible en présentiel avec un effectif limité de tuteurs. Le présentiel permet l'accompagnement personnalisé destiné aux étudiants recrutés dans le cadre du « OUI SI ».

Afin de mettre en place ce dispositif, deux espaces de cours ont été créés sur Ecampus dans lesquels tous les étudiants de L1 de ces mentions ont été inscrits. **Les tuteurs ont été formés** par une ingénieure pédagogique **aux usages d'Ecampus** afin de répondre aux trois besoins principaux :

- diffuser des ressources (déposer une correction de colle, des annales, une bibliographie annexe...);
- communiquer avec les étudiants (en asynchrone ou synchrone : forum, chat, visioconférence);
- évaluer les acquis (test d'autoformation, dépôt de devoir).

Les tuteurs ont créé des **tests d'autoformation afin que les étudiants puissent évaluer leur niveau de compréhension des différentes notions** abordées et ainsi adapter leurs révisions. Des corrections de colles et des temps d'échange en visioconférence sont proposés chaque semaine. Les échanges se font également sur des forums où les étudiants sont actifs.

Les étudiants tuteurs se sont naturellement organisés pour assurer le bon déroulement de l'année. **Les étudiants qui étaient tuteurs l'an dernier** et qui avaient une bonne connaissance de l'organisation du tutorat étaient désignés « **chefs de groupe** ». Ils géraient les différents plannings, notamment pour les temps de regroupement synchrones ou asynchrones, selon les disponibilités des tuteurs. Les tuteurs étaient également répartis par discipline, selon leurs spécialités.

En moyenne, sur toute l'année, l'espace de cours « Sciences pour la santé » a été consulté régulièrement par plus de 80 % des étudiants inscrits. L'espace consacré au portail Biologie Sciences Terre a lui en moyenne été consulté par 40 % des étudiants inscrits.



Témoignage d'une enseignante impliquée dans le dispositif (J. FAUCHOT – 2020-2021)

« Tous les étudiants [tutorés] avec lesquels j'ai échangé, soit en temps d'échange BigBlueButton soit dans le cadre du OUI SI, sont dithyrambiques !

Les séances de tutorat sont très bien et très utiles pour mieux comprendre les cours. Les ressources mises sur Ecampus sont très appréciées. Et, même s'ils ne rendent pas beaucoup les colles, beaucoup m'ont dit les faire et regarder ensuite les corrections. Ils apprécient les quiz aussi. Et surtout... les tuteurs sont, paraît-il, supers ! »

LE TUTORAT À L'UFR LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

(UCN - LVE)

Dans le cadre du tutorat à l'UFR LVE (année 2020-2021), un **espace complémentaire** a été créé pour chaque département de l'UFR sur **Ecampus** en accord avec les enseignants référents (7 espaces). Ces dispositifs concernaient essentiellement des étudiants de première année mais des étudiants de L2 et L3 y ont également eu accès.

Mis en place dans un premier temps afin d'assurer la **continuité du tutorat** en période de confinement, ces espaces ont permis aux tuteurs d'assurer leurs missions au sein d'un espace qui leur est dédié.

Une **formation Ecampus** a été proposée à chaque tuteur, notamment pour s'approprier les outils de communication (synchrone et asynchrone), d'organisation (sondage et prise de rendez-vous) et de création de ressources à destination des étudiants (compléments de cours, QCM, liens, etc.).

UN DISPOSITIF DE REMÉDIATION EN STATISTIQUES

(UCN - L2 PSYCHOLOGIE)

La **remédiation** : est un dispositif pour toutes les années de formation.

La mention de licence Psychologie a mis en place un tutorat de remédiation en statistiques à l'entrée en **deuxième année** pour les étudiants qui n'avaient pas effectué la première année de psychologie et n'avait jamais suivi de cours de statistiques auparavant.

Une tutrice encadrait 8 étudiants. Les séances ont été assurées de manière régulière à raison d'une à deux séances de 1h30 par semaine pendant la majeure partie du premier semestre.

Le responsable pédagogique a transmis à la tutrice un programme pour la remédiation et les ressources nécessaires. Suite à la demande des étudiants, la tutrice a alterné les séances sur le programme de L1 et l'accompagnement sur celui de L2.

La moyenne des huit étudiants bénéficiant de ce dispositif avait un écart compris entre 2 et 5 points (sur 100) avec celle de l'ensemble de la promotion lors des deux contrôles continus, ce qui montre l'efficacité de ce tutorat qui sera reconduit à la rentrée prochaine.

Témoignage de la tutrice (M. Lemaire – 2020-2021)

« Je suis très attachée à écouter la demande personnalisée de l'étudiant (ce qu'il attend du tutorat, ce dont il a besoin, etc.) et d'y répondre au mieux. [...] Le plus difficile a été dans un premier temps de m'adapter aux difficultés de chacune : il fallait que je propose quelque chose d'adapté pour le groupe, tout en allant au rythme de chacun qui était très hétérogène. Par rapport à l'expérience en général, cela m'a beaucoup apporté et j'ai vraiment pris plaisir à les aider. Je pense que le fait d'avoir un groupe motivé a été hyper bénéfique et cela a permis une bonne dynamique de groupe. »

UN DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE EN L1 (ULHN - LSH)

Depuis 2019, l'UFR Lettres et Sciences Humaines de l'université Le Havre Normandie a mis en place un dispositif de tutorat afin de favoriser la réussite des étudiants en première année de licence et éviter le phénomène de décrochage.

L'objectif de ce tutorat est d'accompagner les étudiants qui en ressentent le besoin, au moment où ils le ressentent, en développant leur autonomie et en favorisant leur intégration à l'université.

Le dispositif se compose de deux volets : des ateliers collectifs et des entretiens.



Des ateliers de tutorat sont ainsi proposés chaque semaine :

- ateliers de soutien disciplinaire (selon les difficultés signalées par les étudiants et les enseignants);
- ateliers de méthodologie;
- ateliers sur les compétences personnelles et/ou interpersonnelles (prendre des notes, prendre la parole à l'oral, organiser son travail, etc.).

Les ateliers peuvent se dérouler en présentiel, à distance en visioconférence ou de manière hybride, c'est-à-dire avec des activités à réaliser à distance et des temps de regroupement et d'échange en présentiel.

Chaque étudiant arrivant en L1 se voit attribuer un tuteur référent qui l'accompagnera tout au long de l'année universitaire et qu'il pourra solliciter s'il le souhaite. Ces entretiens individuels ou collectifs maintiennent un suivi et aident les étudiants tutorés à cibler leurs difficultés et blocages, dans une démarche de type entretien motivationnel et résolution de problème. Vingt à trente tuteurs et tutrices sont ainsi recrutés chaque année pour assurer ce tutorat.

DES ATELIERS DE TUTORAT TRANSVERSAUX (ULHN)

L'université Le Havre Normandie a mis en place, depuis cette année, des ateliers de tutorats portant sur des compétences transversales :

- soutien en mathématiques et français pour se préparer aux concours de l'enseignement;
- soutien en anglais pour les non-spécialistes;
- soutien en français langue étrangère.

Ces ateliers communs à 3 UFR (Affaires Internationales, Sciences et Techniques, Lettres et Sciences Humaines) sont proposés à tous les étudiants (tous niveaux et départements confondus) et sont animés par des étudiants de différentes filières : sciences pour le soutien en mathématiques, linguistiques pour le soutien en français langue étrangère, etc.).

UN DISPOSITIF DE TUTORAT-ÉTUDIANT À L'AUTOFORMATION DES COMPÉTENCES RÉDACTIONNELLES EN FRANÇAIS (URN)

À l'université de Rouen Normandie, le dispositif *écri+* est développé pour permettre aux étudiants de licence de

s'investir dans une autoformation autour de leurs compétences rédactionnelles en français. Depuis la rentrée 2021, l'enseignante propose un accompagnement à l'usage de ce dispositif en master MEEF 1^{er} degré, avec pour objectif d'aider les étudiants qui passeront les concours d'enseignement à améliorer leur niveau de français écrit.

Avec la mise en place du tutorat-étudiant, nous avons expérimenté un accompagnement entre pairs à l'autoformation des étudiants, sur leurs compétences grammaticales et rédactionnelles.

Le recrutement des tuteurs comporte deux étapes :

- un test de positionnement pour vérifier le niveau de français écrit;
- un entretien afin de vérifier les compétences pédagogiques et sociales des tuteurs.

Quatre tuteurs ont été recrutés, dont un qui s'occupe plus particulièrement de gérer l'espace universiTICE (Moodle), notamment pour l'annonce des séances de tutorat et la proposition de sondage pour que les étudiants s'y inscrivent.

Ce projet a pour vocation d'être étendu sur les trois sites de l'INSPE de Normandie Rouen - Le Havre.

UN TUTORAT-ÉTUDIANT PENSÉ AU NIVEAU DE LA COMPOSANTE EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (URN)

Trois types de tutorat sont mis en place de manière coordonnée au sein de la composante afin de penser la cohérence et la visibilité du dispositif.

- un tutorat par département qui est plus concentré sur une explicitation des notions disciplinaires et porté par des référents au sein des formations.
- un tutorat d'accueil, à la rentrée, qui se concentre sur l'accueil des étudiants primo-arrivants notamment pour présenter l'espace de cours.
- un tutorat pour la composante sous forme de permanence dans un espace précis et convivial. Il se concentre plus sur l'accompagnement à l'appropriation de la méthodologie universitaire et le travail en groupe. Il permet aussi d'avoir un lieu identifié pour un premier contact avec les étudiants afin de les rediriger, au besoin, vers les tutorats des départements.

Ces dispositifs sont portés par la direction de l'UFR.



FICHE 3

LE RECRUTEMENT DES TUTEURS

Les conditions pour le bon déroulement d'un dispositif de tutorat sont à mettre en place en amont du face-à-face entre le tuteur et les tutorés, dès l'appel à candidatures et le recrutement des tuteurs étudiants. Nous nous permettons ici de rappeler quelques conseils à mettre en œuvre.

VOUS METTEZ EN PLACE UN DISPOSITIF DE TUTORAT

Le recrutement des tuteurs relève de la responsabilité des composantes.

La procédure de recrutement des emplois étudiants rédigée par la DRH devra être respectée.

Au moment de la rédaction de l'appel à candidatures, il faut veiller à décrire le plus précisément possible les missions qui seront confiées aux tuteurs. Ils postuleront ainsi en ayant connaissance des éléments importants. Vous pouvez vous appuyer sur la proposition de fiche de poste proposée en annexe ; elle peut être modifiée en fonction des besoins et du type de tutorat choisi.

Veillez également à indiquer le volume horaire total au plus proche de la réalité : cette information est importante pour les futurs tuteurs qui pourront ainsi postuler en ayant connaissance du temps de travail qui leur sera demandé et de la rémunération qui y sera associée.

Vous trouverez les documents nécessaires (circulaire interne à l'établissement, appel à candidatures, PV de recrutement, etc.) sur l'intranet : <http://intranet.unicaen.fr/services-/ressources-humaines/emploi-etudiant--525214.kjsp>

VOUS INTERVENEZ LORS D'UNE RÉUNION DE RENTRÉE

Lors des réunions de rentrée, n'hésitez pas à promouvoir le tutorat auprès des étudiants (essentiellement les L3 et les Masters) susceptibles d'être intéressés pour assurer des fonctions de tuteurs au cours de l'année universitaire. Les étudiants peuvent consulter les appels à candidatures disponibles sur le Career

Center de l'université (www.unicaen.fr/careercenter). Selon les missions à exercer, ils peuvent postuler à des offres de composantes autres que leur composante d'inscription.

Les étudiants tirent des bénéfices à exercer les fonctions de tuteurs. Ces bénéfices peuvent agir au moment de leur parcours universitaire, de leur poursuite d'études ou de leur insertion professionnelle. En effet, la pratique du tutorat permet :

- une révision des apprentissages antérieurs particulièrement dans le cas d'un tutorat disciplinaire;
- un développement de compétences pédagogiques, organisationnelles, relationnelles ou encore communicationnelles qui ont un intérêt pour de nombreux métiers en plus de ceux de l'enseignement et de l'accompagnement;
- un regard réflexif sur sa pratique étudiante.

Le regard réflexif sur soi permet de prendre conscience de ses propres manières d'agir, et donc de ses propres capacités et compétences. Il les améliore donc, soit en situation, soit après coup.

- un effet positif sur sa confiance en soi (ou sentiment d'efficacité personnelle).

Ce sentiment d'efficacité personnelle, développé par les tuteurs, agit sur de nombreux domaines comme l'orientation par la lutte contre l'autosélection (sorte d'autocensure au moment de choisir ses modalités de poursuite d'études par exemple), l'amélioration des performances aux examens, l'insertion professionnelle ou encore l'amélioration des apprentissages.



FICHE 4

PROMOUVOIR LE TUTORAT AUPRÈS DES ÉTUDIANTS POUVANT EN BÉNÉFICIER

En tant qu'enseignant ou personnel administratif, vous pouvez promouvoir et orienter les étudiants vers les dispositifs de tutorat existant. Cette promotion des dispositifs peut se faire lors des réunions de rentrée mais aussi tout au long de l'année quand les difficultés des étudiants apparaissent.

Les tuteurs peuvent aider les étudiants à revoir les notions, les prérequis ou les méthodes qui ne sont pas maîtrisés. Ils peuvent aussi apporter un soutien motivationnel.

Afin de les valoriser et de les rendre plus bénéfiques auprès de tous les étudiants, il est important de communiquer sur ces dispositifs. Pour cela, vous pouvez notamment :

- faire une information lors des réunions ou des enseignements en grand groupe;
- utiliser les espaces Moodle;
- inciter les enseignants à orienter les étudiants après les premiers résultats aux examens;
- transmettre des informations sur les listes de diffusions.

Si vous constatez des difficultés particulières chez les étudiants et qu'aucun dispositif existant dans votre composante ou votre département ne peut répondre à ces difficultés, vous pouvez contacter l'équipe des projets « Réussites plurielles » et « Résiliences plurielles » pour mettre en place un tutorat dédié ([voir contacts utiles](#)).

En tant que tuteur, vous pouvez :

- utiliser les espaces Moodle pour communiquer auprès des étudiants tutorés;
- utiliser les espaces et les échanges informels pour encourager les étudiants à se saisir des dispositifs de tutorat.



FICHE 5

VOUS ÊTES ÉTUDIANT TUTORÉ

Votre composante/département vous propose de participer à des séances de tutorat-étudiant afin de favoriser vos chances de réussite. Les séances de tutorat, en plus d'un soutien disciplinaire, apportent un soutien motivationnel, organisationnel et permettent d'améliorer la confiance en soi. Vous rendre aux séances de tutorat vous permet de maintenir une motivation tout au long de l'année.

Ce dispositif vous permet de :

- rencontrer des étudiantes et étudiants expérimentés de l'université, à l'écoute, bienveillants et accompagnants;
- avoir accès à un espace privilégié et de confiance pour poser toutes les questions favorisant votre réussite;
- approfondir vos connaissances et compétences grâce à un accompagnement individualisé;
- vous donner plus de chances de réussir votre parcours universitaire.

Il ne se substitue pas aux enseignements, mais vient vous apporter **un accompagnement personnalisé** en complément, un soutien ciblé sur vos besoins rencontrés. Il intervient principalement pour vous accompagner dans **l'appropriation des notions abordées dans les cours** (CM et TD) ou les prérequis (**remédiation**), dans l'organisation de votre travail (**méthodologie**) et dans le maintien de vos engagements dans votre parcours d'études (**motivation**).

N'hésitez pas à vous rendre aux séances de tutorat proposées tout au long de l'année (et pas uniquement juste avant les examens !) pour vous assurer un rythme de travail régulier.



FICHE 6

VOUS ÊTES TUTEUR À L'UNIVERSITÉ

PRÉSENTATION

Vous venez de signer un contrat de tuteur-étudiant. Cette fiche a pour objectif de vous donner des informations utiles pour débiter votre fonction de tuteur dans les meilleures conditions.

Important : pour échanger avec vous, les responsables/encadrants du dispositif « Tutorat » utiliseront votre adresse d'étudiant (avec votre numéro d'étudiant : **111111@etu.unicaen.fr** ou sous la forme **nom.prénom@etu.unicaen.fr**), assurez-vous donc de consulter cette adresse régulièrement.

Le tutorat à l'université vise **la réussite de tous et toutes**. Il s'adresse le plus souvent aux étudiants en 1^{ère} année en licence (notamment les étudiants acceptés en licence 1 sur Parcoursup avec un « OUI SI » et qui signent un contrat pédagogique de réussite incluant le tutorat), mais il peut également être mis en place dans toutes les formations et pour chaque année de formation.

L'accompagnement apporté concerne 3 secteurs principaux : s'approprier **le contenu des cours** (ou les prérequis), les différentes **méthodologies** et les attentes des enseignants ; **organiser son travail** et sa vie étudiante; travailler sur la **confiance en soi/la motivation**.

Le tuteur ne se substitue pas aux enseignants-chercheurs mais vient apporter un soutien spécifique en complément de leur enseignement, un soutien ciblé sur les difficultés spécifiques rencontrées par l'étudiant tutoré. Il n'apporte pas de contenu supplémentaire aux enseignements délivrés par les enseignants.

Lors de votre tutorat, vous allez accompagner les étudiants sur différents points, voici quelques exemples.

LES CONTENUS DISCIPLINAIRES DES ENSEIGNEMENTS

Vous pouvez être amené à conduire des séances de tutorat exclusivement dédiées à une discipline. Vous accompagnerez alors les étudiants à la compréhension de cette discipline. Votre rôle n'est pas de remplacer l'enseignant en dispensant du savoir. Il est de répondre aux questions de l'étudiant portant sur les méthodes de travail et les notions abordées en cours, mais aussi de reformuler ou réexpliquer des exercices. Il est important de travailler en collaboration avec les enseignants des disciplines concernées qui pourront vous proposer des exercices ou des ressources supplémentaires pour vos séances. Vous pourrez alors demander conseil à votre enseignant référent.

D'autres séances de tutorat sont plus libres, plus informelles et peuvent prendre la forme de permanence et qui permettront alors aux étudiants de venir poser les questions sur tous les cours. Comme dans le cas précédent, votre rôle n'est pas de remplacer l'enseignant. Vous devez répondre alors à la hauteur de vos connaissances et compétences. Si vous ne savez pas répondre à la question, vous pouvez réorienter les étudiants vers un enseignant ou des ressources et pouvez aussi revenir sur ce point lors d'une prochaine séance après vous être renseigné. N'hésitez pas à faire les deux pour vérifier si l'étudiant a bien trouvé une réponse à sa question. En amont de ces séances, vous pouvez aussi recueillir les questions de vos tutorés, via un forum sur un espace Ecampus par exemple.



LES MÉTHODOLOGIES

Vous allez potentiellement être amené lors de vos séances à expliciter vos méthodes. Elles peuvent être de plusieurs ordres :

- la restitution des connaissances en situation d'examens (dissertation, commentaire de texte, commentaire d'arrêt, etc.);
- la méthodologie étudiante (prise de notes, organisation, révision, etc.).

Cependant, les tutorés peuvent aussi vous solliciter autour de règles plus implicites qui doivent être intégrées pour faciliter la réussite étudiante. Il peut s'agir de poser des questions dans un amphithéâtre, des petits plus qui font une bonne copie, etc. Alors n'hésitez pas à partager votre expérience tout en vous adaptant aux étudiants.

ASPECT ADMINISTRATIF

Au sein de votre UFR, le responsable administratif (parfois le responsable de département) est votre interlocuteur, pour votre recrutement ainsi que pour des aspects plus organisationnels (accès à une salle, photocopies...).

Vous signez un contrat de travail et l'université est votre employeur. Votre durée de travail est de maximum 67 heures par mois.

ASPECT PÉDAGOGIQUE

Vos interlocuteurs privilégiés sont :

- **l'enseignant-chercheur responsable du tutorat** au sein de votre département : il est une personne-ressource pour contacter les étudiants tutorés, établir un contact avec ses collègues, etc. C'est aussi lui qui pourra préciser les attendus de votre mission en tant que tuteur;
- de manière plus générale, **les enseignants chercheurs de votre département qui interviennent auprès des étudiants** que vous tutez. En toute logique, vous les connaissez pour les avoir eu en cours les années précédentes : ils vous aideront par leurs conseils, les documents qu'ils peuvent vous apporter...

FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES TUTEURS

Pour vous permettre d'exercer au mieux vos fonctions de tuteur, une formation vous est délivrée. Elle est **obligatoire**, d'une durée de **4 heures** et sa **rémunération** est prévue dans votre contrat. Elle comprend trois volets :

- **une formation théorique, en ligne** sur Ecampus. Il vous est conseillé de suivre cette formation dès que possible. Vous serez inscrit à cet espace de cours dans les jours qui suivent la signature de votre contrat;
- **un temps d'analyse de pratiques au cours du semestre** : comprenant un temps en présentiel d'échanges entre tuteurs sur des thématiques liées à la pratique concrète avec les tutorés. Vous serez informé de cette séance et recevrez une convocation par mail;
- **un questionnaire-bilan à renseigner** en fin de contrat (fin de semestre 1 ou en fin d'année universitaire), sur Ecampus, dans l'espace tuteur. Il a plusieurs fonctions :
 - recueillir votre avis quant à la formation qui vous a été délivrée et aux séances de tutorat que vous avez assurées. L'objectif étant d'améliorer ces deux aspects tout au long du projet « Réussites plurielles » en prenant en compte vos retours d'expérience,
 - vos réponses seront analysées par une chercheuse dans le cadre de sa thèse sur le tutorat dans les universités normandes afin de mieux comprendre les enjeux et les pratiques réelles.

En dehors de cette formation obligatoire, des modules de formation complémentaires peuvent vous être proposés selon vos besoins et vos intérêts.

Et pour finir, **un conseil** : n'hésitez pas à rester en contact avec le groupe de tutorat de votre département, notamment dans une logique où les plus expérimentés peuvent apporter des éclairages pour vous aider à débiter.

Un bonus pour les tuteurs : un badge numérique (Open Badge) à déposer sur votre CV.



CONTACTS UTILES POUR LES TUTEURS À L'UNIVERSITÉ

ÉTUDES

UFR et scolarité du département

Pour toute question liée au calendrier des examens, aux emplois du temps, à l'inscription pédagogique, à l'aménagement des études (étudiant salarié, sportif de haut niveau, etc.).

[Voir la liste des UFR](#)

INFORMATIQUE

Pour signaler un dysfonctionnement d'un des services informatiques, merci d'envoyer un mail à :

assistance@unicaen.fr

SÉCURITÉ ET LOGISTIQUE

En cas de problème lié à l'ouverture d'une salle, un malaise ou une urgence médicale, contactez le poste central de sécurité de votre campus :

- **Campus 1 (24/24)** - 02 31 56 60 40
- **Campus 2** - 02 31 56 74 94
- **Campus 5** - 02 31 56 81 55

Pour signaler un dégât des eaux, un problème matériel dans une salle, merci d'envoyer un mail à :

assistance@unicaen.fr

MÉDICO-SOCIAL

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPSS)

Pour toute question d'ordre médical, psychologique ou social, contacter le SUMPSS.

Mail : **sumpps@unicaen.fr**

Téléphone : 02 31 56 52 30

Pour toute question liée à un handicap, contactez le Relais Handicap Santé.

Mail : **deve.accueil.handicap@unicaen.fr**

ORIENTATION

Espace Orientation Insertion (EOI)

Pour toute interrogation sur votre orientation, votre projet professionnel, la recherche d'un stage, contactez l'EOI.

Mail : **orientationinsertion@unicaen.fr**

Téléphone : 02 31 56 55 12

ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Pour toute question liée à la reconnaissance de l'engagement étudiant, contactez votre enseignant référent ou votre responsable d'année.



FICHE 7

LA FORMATION DES TUTEURS

À l'université de Caen Normandie, la formation des tuteurs se décompose en **trois temps**, tous obligatoires :

- une **formation théorique** autour du rôle et de la posture de tuteur. Ce premier temps de la formation se déroule sur un espace Ecampus dédié, avec des ressources médiatisées et des évaluations formatives;
- un **temps d'analyse de pratiques**, en présentiel ou synchrone, mené par **Éric SAILLOT**, professeur des universités en sciences de l'éducation et chargé de mission tutorat à l'université. L'analyse de pratiques permet d'échanger autour des retours d'expérience des tuteurs, les éventuels obstacles rencontrés, les solutions qu'ils ont mises en œuvre avec plus ou moins de succès;
- un **questionnaire** établi par une doctorante en sciences de l'éducation dont la thèse porte sur le tutorat entre pairs. Ce questionnaire permet de recueillir le ressenti des tuteurs quant à leurs missions, l'analyse de leurs réponses permettra d'améliorer les dispositifs de tutorat et leur formation chaque année.

Cette formation peut être complétée, selon les besoins exprimés par la composante, par une formation des tuteurs aux **usages d'Ecampus** (environ 1h) assurée par les ingénieurs pédagogiques (notamment par l'ingénieur pédagogique référent pour votre composante). Cette formation s'articule autour des trois grands besoins des tuteurs :

- diffuser des ressources (déposer une correction de colle, des annales, une bibliographie annexe...);
- communiquer avec les étudiants (en asynchrone ou synchrone : forum, chat, visioconférence);
- évaluer les acquis (test d'autoformation, dépôt de devoir).

Une formation aux usages de **Mahara** (portfolio) peut également être proposée par un ingénieur pédagogique. Le CEMU peut accompagner les équipes enseignantes et administratives des composantes dans le choix des

modalités de tutorat (présentiel, à distance, hybride).

Nota bene

Les actions de tutorat, dont la formation des tuteurs, bénéficiant d'un suivi par des chercheurs et le contenu de la formation sont susceptibles d'être modifiés pour mieux répondre aux besoins exprimés par les tuteurs, les étudiants tutorés ainsi que les responsables référents tutorat dans les composantes.

LE MODULE « SENSIBILISATION À L'INCLUSION DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP »

Un module **hybride** d'1h20 de **sensibilisation à l'inclusion** est également disponible à destination des tuteurs. **Commun aux trois universités normandes** et construit en partenariat avec les services dédiés aux questions des handicaps dans les établissements, il est composé d'environ 20 minutes de ressources asynchrones et d'une heure d'échanges en distanciel synchrone. Ce module est animé par les personnels des relais handicap et des ingénieurs pédagogiques.

Ce module a été intégré au MOOC créé par la DGESIP « *Je suis tuteur dans l'enseignement supérieur* » ouvert en septembre 2021 sur FUN MOOC.

Les objectifs de cette formation sont multiples, le premier étant de pouvoir expliquer et définir les droits des personnes en situation de handicap tout en étant capable d'identifier les enjeux de l'éducation inclusive. Pour le tuteur, le but est également d'être en mesure d'adapter sa posture et d'orienter les tutorés vers les services existants.



L'OPEN BADGE « AGIR EN TUTEUR À L'UNIVERSITÉ »



Ce badge est **commun aux trois universités normandes** et a été construit par un groupe de travail composé de chercheurs en sciences de l'éducation, d'enseignants et d'ingénieurs pédagogiques.

L'Open Badge est **l'expression numérique d'une compétence, d'un savoir ou encore d'une expérience**. Il permet de légitimer l'acquisition de certaines connaissances qui ne sont pas reconnues par le biais d'un diplôme et va permettre de valoriser (face à un futur employeur par exemple) ces aptitudes ou ces compétences.

L'Open Badge « *Agir en tuteur à l'université* » est délivré par **l'université qui reconnaît ainsi les compétences** développées pendant la formation délivrée et l'expérience acquise pendant le contrat étudiant, compétences formalisées dans un référentiel de compétences détaillé ci-dessous.

Les **tuteurs développent de nombreuses compétences** pendant leur contrat étudiant, qu'elles soient de nature **pédagogique, organisationnelle, relationnelle** ou encore communicationnelle. Le **référentiel de compétences** ci-dessous est **commun aux trois universités normandes**. Il a été conçu par un groupe de travail composé de chercheurs en sciences de l'éducation, d'enseignants, d'ingénieurs pédagogiques et des chefs de projet « Réussites plurielles ». Chaque compétence se décline en quatre niveaux :

1. Comprendre et appliquer;
2. Analyser;
3. Motiver et évaluer;
4. Créer et faire preuve d'initiatives.

COMPÉTENCES

1. Expliciter son rôle de tuteur

- Connaître le périmètre et les limites de son action tutorale.
- Situer son accompagnement en complémentarité de l'action des enseignants.
- Se situer dans l'environnement institutionnel (équipes pédagogiques et services administratifs).

2. Diagnostiquer les besoins et les difficultés d'un apprenant

- Construire une réponse personnalisée sur le plan didactique et pédagogique.
- Apporter un soutien adapté et explicite.

3. Piloter une séance de tutorat

- Évaluer la progression de l'étudiant.
- Soutenir le travail et les efforts du tuteur (étayage cognitif).

4. Animer une séance de tutorat

- Initier et maintenir un climat propice aux apprentissages.
- Faire preuve d'empathie et de qualités d'écoute.
- Se situer entre bienveillance et exigence pour favoriser le progrès des tuteurs.
- Développer sa confiance en soi, résister à la pression.

5. Agir avec éthique, réflexivité et responsabilité

- Agir en toute confidentialité.
- Agir dans une approche inclusive qui reconnaît la diversité des apprenants.
- Maîtriser et réguler ses émotions et son stress.
- S'engager dans une démarche réflexive pour améliorer sa posture et ses pratiques tutorales, s'auto-évaluer.

À la fin de son contrat à l'université, le tuteur peut se voir proposer un badge. À travers ce badge, l'université reconnaît les qualités pédagogiques développées durant la mission de tuteur.



La procédure d'attribution du badge est la suivante :

- le prérequis est d'avoir suivi l'intégralité de la formation obligatoire de 4 heures décrite sur la fiche « [La formation des tuteurs](#) »;
- le référent/encadrant tutorat de la composante atteste que le tuteur a bien assuré les missions qui lui étaient confiées durant son contrat;
- le tuteur doit remplir le questionnaire d'auto-positionnement qui sera adressé à la fin de l'année universitaire si la formation obligatoire est validée. Une commission se réunira pour valider l'attribution du badge;
- si le badge a été attribué, le tuteur recevra un courriel intitulé « *Félicitations, le badge Agir en tuteur à l'université vous a été attribué* ».

Une fois délivré, ce badge doit être accepté par le tuteur et ajouté à sa collection de badges sur Open Badge Passeport.

Ce badge peut être valorisé dans un CV ou dans un portfolio et partagé sur les réseaux sociaux (LinkedIn par exemple). Des liens peuvent également être transmis à des tiers, leur permettant d'accéder à la partie publique du badge, ils peuvent ainsi vérifier son authenticité.

Les tuteurs peuvent contacter le service dédié à l'insertion professionnelle de l'université pour qu'il les accompagne à expliciter et valoriser leur expérience.



FICHE 8

VOUS ÊTES PERSONNEL ADMINISTRATIF

Votre composante/département accueille des étudiants-tuteurs, sous contrat de travail avec l'université, pour aider à la réussite de tous et toutes.

Le tuteur ne se substitue pas aux enseignants mais vient apporter **un soutien spécifique** en complément des enseignements, un soutien ciblé sur les difficultés rencontrées par l'étudiant tuteuré.

Chaque tuteur bénéficie d'un espace d'échange et de formation sur Ecampus où il est inscrit dans les jours qui suivent la signature de son contrat, comprenant des ressources et un forum.

Les tuteurs suivent une formation obligatoire, rémunérée et validée par la remise d'un Open Badge ([voir la fiche « La formation des tuteurs »](#)).

Les tuteurs interviennent principalement pour **accompagner les étudiants tuteurés** à s'approprier les cours (CM et TD) ou les prérequis (**remédiation**), à organiser leur travail (**méthodologie**) et à maintenir leur engagement dans leur parcours d'études (**motivation**), à intégrer les codes propres à l'enseignement supérieur.

En cas de question, vous pouvez prendre contact avec **l'enseignant qui est le responsable pédagogique du tutorat** de la formation concernée, en lien avec les tuteurs ([voir la fiche « Le recrutement des tuteurs »](#)).

Vous pouvez être sollicité par un enseignant pour élaborer et / ou **diffuser un appel à candidatures** afin de recruter des tuteurs pour un dispositif.

Tout au long de l'année universitaire, **vous pouvez être contacté par un tuteur** pour l'aider à organiser son travail sur le plan logistique : salle disponible, information sur les emplois du temps, contact avec un enseignant, photocopies, etc. : **merci de lui réserver le meilleur accueil afin qu'il puisse aider les tuteurés qu'il suit.**

Lors de vos échanges avec des étudiants exprimant des difficultés, n'hésitez pas à les **orienter vers les dispositifs de tutorat** mis en place dans votre composante/département.

Votre rôle au sein des dispositifs de tutorat est essentiel pour le bon déroulement de ceux-ci. En effet, vous permettez la gestion administrative de ces dispositifs mais vous êtes aussi un interlocuteur entre les différents acteurs (tuteurs, tuteurés, équipes pédagogiques et services administratifs).



PROPOSITION DE FICHE DE POSTE TYPE

FICHE DE POSTE TUTEUR ÉTUDIANT

Environnement de travail

Détailler le dispositif de tutorat.
Service/composante/projet d'affectation ainsi que les objectifs et missions.

Contexte

Vous devrez suivre la formation obligatoire de 4 heures dispensée par l'université [à compléter si nécessaire par la formation à Ecampus et/ou le portfolio].

Vous travaillerez seul et en équipe avec les autres tuteurs, les enseignants et personnels administratifs.

Vous serez encadré par un enseignant référent/encadrant [compléter avec le nom].

Objectif du poste

Favoriser les apprentissages des étudiants par un accompagnement méthodologique et pédagogique personnalisé dans la réussite de leurs études supérieures. Le tuteur est ainsi un facilitateur, un accompagnateur, un médiateur, un régulateur et un stimulateur.

Description du poste

Missions principales

- Accompagner le tutoré et l'aider à mettre en place les conditions favorables à l'apprentissage (méthodologiques et pédagogiques).
- Susciter ou entretenir la motivation des tutorés en termes d'apprentissages pour favoriser l'engagement et l'investissement dans les études.
- Agir de façon éthique et responsable dans la fonction de tuteur.

Activités associées

- Initier et maintenir une relation avec le tutoré pour mettre en place les conditions favorables à l'apprentissage.
 - créer un climat de confiance avec le tutoré;

- identifier les besoins du tutoré (méthodologiques, pédagogiques, fonctionnement de l'université).

- Agir de manière proactive pour guider et soutenir l'apprenant dans son projet d'étudiant en lien avec les équipes pédagogiques :

- participer à la réussite de tous et toutes par un suivi individualisé;
- planifier des temps de rencontre individuelle et/ou collective en tenant compte des besoins des apprenants, de leurs contextes et des attendus de la formation;
- aider les étudiants tutorés à cibler leurs difficultés et blocages et les aider à mettre en place des solutions;
- organiser et animer des séances de tutorat correspondant aux besoins identifiés par les différents acteurs (aspects méthodologiques, contenus disciplinaires ou sur les compétences transversales).

Compétences requises

Se repérer au sein de l'université et de l'ensemble des services proposés à l'étudiant.

Maîtriser les méthodologies universitaires (recherche documentaire, prise de notes, examen, etc.).

Adapter son comportement et son attitude aux différents environnements et interlocuteurs.

S'exprimer à l'oral et à l'écrit en français dans un vocabulaire clair et adapté.

Faire preuve de bienveillance, d'écoute et de pédagogie.

Faire preuve d'initiatives et d'engagement.

Maîtriser les outils informatiques, numériques et la recherche documentaire.

Modalités de candidature

[Préciser à qui sont ouvertes les candidatures : étudiants inscrits en L2, L3, M1, M2, d'une filière précise ou ouvertes aux étudiants de toutes les composantes, etc.]

Envoi des candidatures (CV et lettre de motivation) avant le à

Prise de poste : à partir du ...



Vous souhaitez en savoir plus sur les possibilités de mise en place d'un dispositif de tutorat dans votre composante, notamment sur les possibilités de financement ? N'hésitez pas à contacter Noémie GAUTIER, cheffe de projet « Réussites plurielles » et « Résiliences plurielles » (noemie.gautier@unicaen.fr) en adressant un bref résumé de votre projet, une estimation du nombre de tuteurs et du volume horaire souhaité.

En cas de difficulté particulière Eric SAILLOT, chargé de mission « Tutorat » à l'université de Caen Normandie et Maître de conférences HDR en sciences de l'éducation, est susceptible de vous apporter une aide : eric.saillot@unicaen.fr.

Des actions de recherche sont menées autour des dispositifs de tutorat mis en place dans le cadre du projet « Réussites plurielles ». La thèse de Morgane VÉRON portant sur « *Le tutorat entre étudiants avancés et néo-étudiants au service de la réussite en licence* » sous la direction de Julie DELALANDE (CIRNEF) est financée par le projet. Le mémoire de Louise QUÉNIART, « L'apprentissage par la pratique du tutorat-étudiant » (2021) sous la direction de Richard WITORSKY (CIRNEF) est une autre ressource utile.

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme « Investissements d'avenir » portant la référence ANR-18-NCUN-021 ».

